



En haut, le pic mar des parcs chaux-de-fonniers (photo Lucile Huot)

Photos du bas ; baguage à la loge, du même pic, âgé de quelques semaines (photos Blaise Mulhauser)

Neuchâtelois du haut ou du bas ?

La Chaux-de-Fonds, 14 octobre 2012. En se promenant dans le parc des Crêtets, Lucile Huot remarque un pic différent des autres. La tache noire sur sa joue ne s'étend pas jusqu'à la nuque. La diagnose est rapide : il s'agit d'un pic mar. Mais surtout, l'oiseau est muni de deux bagues sur chaque patte ! Une bague bleue surmontée d'une bague en aluminium à la patte gauche, et une autre bleue surmontée d'une bague jaune à la patte droite.

Renseignements pris auprès de Sorbus, le code est déchiffré. Ce pic est né en mai 2010 à une douzaine de kilomètres de là, dans la forêt des Perrolets-Saint-Jean, au-dessus de Neuchâtel. Il a été bagué le 3 juin de la même année par Gilberto Pasinelli de la station ornithologique suisse de Sempach. Rappelez-vous... un certain 3 juin 2010... Reprenez « Histoires de familles n°3 » : vous y verrez un adulte nourrir ses petits à la loge, ainsi que le portrait d'un jeune oiseau qui se trouve être le frère ou la sœur de l'oiseau à 4 bagues. Notre pic baladeur a surtout eu les honneurs de séquences filmées. En effet, par le plus grand des hasards, le seul oiseau bagué pour lequel nous ayons des informations de reprise est l'un des petits, immortalisé lors du baguage près du nid ! Les vignettes extraites de la vidéo, quoique de piètre qualité, le montrent âgé d'à peine un mois, aux prises avec le bagueur. Depuis cet épisode stressant, il a choisi d'émigrer dans le haut du canton. Lucile Huot photographie cet individu pour la première fois le 19 septembre 2010 dans le parc Gallet, puis le retrouve à quatre autres reprises entre l'automne 2010 et l'automne 2012. Jean-Emmanuel Lalive avait aussi photographié l'oiseau au Bois du Couvent en février 2011, toujours à La Chaux-de-Fonds. Une question reste en suspens : aujourd'hui adulte, où ce pic va-t-il nicher ? Choisira-t-il le haut ou le bas ? On espère une suite à cet épisode !